



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le BINUH préoccupé face à la recrudescence de violence des gangs occasionnant des violations graves des droits humains

Port-au-Prince, 12 août 2020 - Le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) exprime sa vive préoccupation face à la recrudescence de l'insécurité sur l'étendue du territoire national et en particulier dans les quartiers populaires marginalisés de la zone métropolitaine, où des affrontements entre gangs armés ont récemment occasionné d'importantes pertes de vies. La population des quartiers contrôlés par des bandes armées endure un niveau de violence intolérable : entre janvier et juin 2020, le BINUH a documenté qu'au moins 159 personnes ont été tuées et 92 autres blessées – y compris des enfants, en raison de la violence liée aux gangs.

Le BINUH rappelle que ces violations pourraient constituer des crimes internationaux en vertu du droit relatif aux droits de l'Homme et constituent également des crimes relevant du droit pénal haïtien. Les responsables doivent être arrêtés et poursuivis et l'État, à travers ses institutions, doit prendre des mesures effectives pour protéger le droit inaliénable à la vie de tous les citoyen(ne)s et mettre fin à l'impunité et aux cycles répétitifs de violence en Haïti.

Par conséquent, nous encourageons une fois de plus les autorités haïtiennes à poursuivre les auteurs présumés de crimes, d'abus ou de violations des droits de l'Homme, et d'exécuter les actes judiciaires émis, y compris le mandat d'amener émis à l'encontre de plusieurs chefs de gangs, notamment Jimmy Cherizier, alias « Barbecue », visé par un mandat émis en février 2019 pour son implication présumée dans les attaques de Grande Ravine, en Novembre 2017. Il serait également impliqué dans des autres incidents meurtriers, dont celui de La Saline en novembre 2018 et de Bel Air en novembre 2019 et plus récemment dans les incidents de Pont Rouge et Cité Soleil.

Nous voudrions également rappeler au Gouvernement l'importance de doter la Police Nationale d'Haïti (PNH) et la Commission Nationale de Désarmement, Démantèlement et Réinsertion (CNDDR) de moyens financiers et logistiques adéquats, dans le cadre d'un processus transparent des marchés publics, pour bien remplir leurs missions respectives et nous encourageons les partenaires internationaux à continuer leur appui à ces institutions clés pour l'état de droit en Haïti.

Dans le cadre de l'exécution de son mandat, le BINUH réaffirme son engagement auprès des partenaires étatiques et de la société civile pour prévenir et répondre à ces violences, y compris en appuyant les autorités nationales dans le renforcement de la capacité de la PNH et des institutions judiciaires, ainsi que dans la mise en œuvre de programmes de réduction de la violence communautaire, menés par les autorités haïtiennes, notamment la PNH et la CNDDR.

--FIN--

Publié par le Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti – BINUH

Website: <http://binuh.unmissions.org/>

Email: binuh-info@un.org

Twitter: [@BINUH_UN](https://twitter.com/BINUH_UN)